NOTE 2 SYSTEME MINIMAL DE TRESORERIE

Dénomination sociale de l'entité : GNANDJI SAHONNE SYLVAIN BORIS

Adresse: COCODY RIVIERA PALMERAIE RUE SACRE CŒUR Sigle usuel: APH

N° de compte contribuable (NCC) : 1509162 C Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

N° de télédéclarant (NTD): 0

NOTE 2: INFORMATIONS OBLIGATOIRES

A - DECLARATION DE CONFORMITE AU SYSCOHADA
B - REGLES ET METHODES COMPTABLES
Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :
Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Amortissement et dépréciation de l'actif :
Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement.
Vue l'application du SYSCOHADA révisé l'entreprise comptabilise les engagements de retraite : ce qui constitue un
changement de méthodes comptable.
C- DEROGATION AUX POSTULATS ET CONVENTIONS COMPTABLES
D - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN, AU COMPTE DE RESULTAT